



**Syndicat des professeurs  
et des professeures**  
Université du Québec à Trois-Rivières

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA 156<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU  
SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURS  
DE L'UQTR (SPPUQTR)**  
Tenue le jeudi 11 juin 2020 à 13h  
Plateforme Zoom - webinaire  
(AG156-11-06-20)

**PRÉSENCES :** 99 professeur.e.s ont participé à la réunion.  
182 professeur.e.s se sont prévalus de leur droit de vote en ligne.

---

Le professeur Marc André Bernier, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

---

**AG156-11-06-20-00      Projet d'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'une présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la 155<sup>e</sup> assemblée générale
6. Affaires budgétaires
  1. Taux de cotisation syndicale 2020-2021 (vote)
  2. Prévision des produits et des charges 2020-2021 (vote)
7. Rapport du comité exécutif pour l'année 2019-2020
8. Lettres d'entente
9. Élections au comité exécutif du SPPUQTR
  1. Vice-présidence aux relations de travail
  2. Vice-présidence aux affaires syndicales
  3. Vice-présidence aux services à la collectivité
  4. Trésorerie
10. Élections au comité de promotion
  1. Membre officiel (regroupement 1)
  2. Membre substitut (regroupement 1)
  3. Membre substitut (regroupement 2)
11. Affaires nouvelles
12. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
13. Résultats des élections
14. Clôture de l'assemblée

**AG156-11-06-20-01 Mot de bienvenue**

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeur.e.s. Il explique qu'en cette crise sanitaire, le Syndicat utilise la plateforme Zoom – Webinaire pour tenir cette assemblée générale. Le président émet quelques directives pour le bon déroulement de la réunion et pour permettre à tout un chacun d'avoir la possibilité de s'exprimer.

**AG156-11-06-20-02 Vérification du quorum**

Le président confirme l'atteinte du quorum prévu aux statuts, soit 10 % du corps professoral (46 professeurs), et proclame le début de l'assemblée. Chaque professeur.e est invité.e à écrire son nom et son département dans la boîte de dialogue pour la confirmation des présences.

**AG156-11-06-20-03 Désignation d'une présidence d'assemblée**

Le président invite l'assemblée à désigner le professeur Marc André Bernier, secrétaire du Syndicat, à titre de président d'assemblée.

Le professeur Marc André Bernier accepte et l'assemblée entérine la recommandation à l'unanimité.

**AG156-11-06-20-04 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidence d'assemblée attire l'attention des membres sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais réglementaires.

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 156<sup>e</sup> assemblée générale;  
 CONSIDÉRANT que les membres ont reçu l'avis de convocation selon les délais prescrits à l'article 12.2.1 e) des statuts du Syndicat;  
 CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;  
 CONSIDÉRANT la recommandation du conseil syndical;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Alain Goupil, du Département de mathématiques et d'informatique, il est résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la 156<sup>e</sup> assemblée générale du SPPUQTR du 11 juin 2020.

**AG156-11-06-20-05 Lecture et adoption du procès-verbal de la 155<sup>e</sup> assemblée générale**

La présidence d'assemblée invite les membres à faire part de leurs commentaires sur le procès-verbal de la 155<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 26 septembre 2019.

Il s'informe de la conformité du procès-verbal.

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la 155<sup>e</sup> assemblée générale du Syndicat;  
 CONSIDÉRANT que les membres ont reçu le projet de procès-verbal selon les délais prescrit à l'article 12.2.1 e) des statuts du Syndicat;  
 CONSIDÉRANT l'avis des membres;

Sur la proposition du professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, dûment appuyée par la professeure Johanne Prud'Homme, du Département de lettres et communication sociale, il est résolu:

D'adopter le procès-verbal de la 155<sup>e</sup> assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 26 septembre 2019.

#### **AG156-11-06-20-06 Affaires budgétaires**

La présidence d'assemblée invite le trésorier du Syndicat à présenter les deux points concernant le taux de cotisation syndicale et les prévisions des produits et des charges pour l'année 2020-2021.

##### **1. Taux de cotisation syndicale pour l'année 2020-2021 (vote)**

Concernant le taux de cotisation syndicale, le trésorier rappelle qu'en mars 2013 le Syndicat avait recommandé de réduire le taux de cotisation syndicale de 2,5 % à 1,5 % en autorisant le comité exécutif à utiliser seulement les revenus générés par les placements fixes pour financer le fonctionnement du Syndicat. Ce changement permettait d'assurer la pérennité du fonds et une certaine stabilité du taux de cotisation.

Pour 2020-2021, le conseil syndical recommande le maintien du taux de cotisation à 1,5 % des revenus.

Après la présentation du trésorier, la présidence d'assemblée fait lecture du projet de résolution :

CONSIDÉRANT	les résultats financiers prévus au 31 mars 2020;
CONSIDÉRANT	les prévisions des produits et des charges pour l'année 2020-2021;
CONSIDÉRANT	le taux de cotisation syndicale actuel (1,5 %);
CONSIDÉRANT	l'engagement du comité exécutif de maintenir le taux de cotisation;
CONSIDÉRANT	les explications du trésorier;
CONSIDÉRANT	la recommandation unanime du comité exécutif;
CONSIDÉRANT	la recommandation unanime du conseil syndical;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par la professeure Maureen-Claude Laperrière, du Département des langues modernes et de traduction, il est résolu :

De maintenir, pour l'année 2020-2021, la cotisation syndicale à 1,5 % de l'ensemble de la rémunération versée selon la convention collective des professeurs et des professeures de l'UQTR.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la résolution adoptée à l'unanimité.

## 2. Prévision des produits et des charges pour l'année 2020-2021

Le trésorier rappelle qu'il s'agit d'une proposition de budget fondé sur un taux de cotisation syndicale de 1,5 %. Il mentionne qu'il a bon espoir que l'année financière 2020-2021 se termine en enregistrant un surplus minimal de 50 000 \$.

CONSIDÉRANT	les résultats financiers prévus au 31 mars 2020;
CONSIDÉRANT	les prévisions des produits et des charges pour 2020-2021;
CONSIDÉRANT	les explications du trésorier;
CONSIDÉRANT	la recommandation unanime du comité exécutif;
CONSIDÉRANT	la recommandation unanime du conseil syndical;

Sur une proposition du conseil syndical, appuyée par la professeure Lyne Douville, du Département de psychoéducation, il est résolu :

D'adopter les prévisions des produits et des charges pour l'année 2020-2021 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) telles qu'annexées à la présente résolution.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

Un membre demande l'opinion du trésorier sur les soubresauts des marchés en lien avec la crise sanitaire. Le trésorier explique qu'il est actuellement trop tôt pour mesurer l'impact économique de la crise sanitaire et du confinement. Les placements sont répartis dans plusieurs fonds, ce qui permet au Syndicat de tirer son épingle du jeu.

Des membres échangent sur les placements responsables. Après discussion, il est demandé que le sujet figure à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale statutaire du Syndicat, ce à quoi s'engage le comité exécutif.

### **AG156-11-06-20-07 Rapport du comité exécutif pour l'année 2019-2020 (dépôt)**

La présidence d'assemblée précise que les rapports des officiers et des officières du comité exécutif pour l'année 2019-2020 ont été expédiés aux professeur.es avant l'assemblée et publiés dans le bulletin d'information syndical *L'Œil ouvert*.

Il invite les membres à adresser leurs questions aux officiers et aux officières concerné.e.s.

Le président du Syndicat tient à remercier et à féliciter ses collègues du comité exécutif, de même que les délégué.e.s du conseil syndical. Il souligne aussi la contribution des professeur.e.s qui s'impliquent dans les différentes instances de l'université. Le président tient finalement à remercier le personnel du Syndicat.

### **AG156-11-06-20-08 Lettres d'entente**

La présidence cède la parole à la VPRT et au président du Syndicat.

La VPRT précise que trois projets de lettres d'entente devaient originalement être présentés aux membres avant cette assemblée, mais la direction de l'UQTR a

tardé à faire parvenir les versions finales des lettres en lien avec la crise sanitaire et les tâches professorales. Les projets seront présentés à une prochaine assemblée générale.

La VPRT présente un projet de lettre d'entente relative à la révision du *Règlement de régie interne de l'Université*.

Les membres discutent de l'absence d'un délai nécessaire pour étudier les modifications proposées.

Sur une proposition du trésorier, appuyée par le professeur Alain Goupil, du Département de mathématiques et d'informatique, il est résolu :

De mettre en dépôt le projet de lettre d'entente relative à la révision du *Règlement de régie interne de l'Université* jusqu'à une prochaine assemblée générale.

#### **AG156-11-06-20-09 Élections au comité exécutif du SPPUQTR**

La présidence d'assemblée énumère ce que prévoient les Statuts du Syndicat concernant les élections des membres du comité exécutif :

- *Les officiers sont élus pour un mandat renouvelable d'une ou deux années.*
- *L'élection a lieu lors de l'assemblée générale de mars.*
- *Le vote se fait par scrutin électronique.*
- *S'il n'y a qu'une candidature à un poste, le vote a lieu et le candidat doit recueillir la majorité absolue des voix exprimées.*
- *S'il y a plus d'une candidature à un poste, le candidat qui recueille le plus de voix favorables est déclaré élu.*
- *Au plus tard un mois après l'élection, les officiers sortants déposent au secrétariat tous les documents syndicaux qu'ils possèdent au titre de leur fonction.*

La présidence d'assemblée invite les membres à confirmer les personnes désignées lors de l'assemblée des professeur.e.s à titre de présidence et de scrutateur et scrutatrice du scrutin :

CONSIDÉRANT	les statuts et les règlements du Syndicat;
CONSIDÉRANT	l'obligation de désigner une présidence d'élection et deux scrutateurs ou scrutatrices pour la désignation des membres du comité exécutif du Syndicat;
CONSIDÉRANT	l'obligation de désigner une présidence d'élection et deux scrutateurs ou scrutatrices pour la désignation des représentant.es du Syndicat au comité de promotion;
CONSIDÉRANT	la recommandation de l'assemblée générale;

Sur la proposition de la professeure Marie-Josée Drolet, du Département d'ergothérapie, dûment appuyée par la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, il est résolu de désigner la professeure Diane Gagné, du Département de gestion des ressources humaines, à titre de présidence d'élection et de désigner les professeur.e.s François Labelle, du Département de

management, et Mathilde Barraband, du Département de lettres et communication sociale à titre de scrutateur et scrutatrice.

La présidence d'assemblée indique qu'à la fermeture de la période de mise en candidature (28 mai 2020), le secrétariat a reçu les candidatures suivantes :

#### **1. Vice-présidence aux relations de travail**

Candidature de la professeure **Marty Laforest**, Département de lettres et communication sociale. Candidature appuyée par le professeur Hervé Guay, Département de lettres et communication sociale. Durée du mandat sollicité : 1 an.

#### **2. Vice-présidence aux affaires syndicales**

Candidature du professeur **Andrea Bertolo**, Département des sciences de l'environnement. Candidature appuyée par le professeur Vincent Maire, Département des sciences de l'environnement. Durée du mandat sollicité : 1 an.

#### **3. Vice-présidence aux services à la collectivité**

Candidature de la professeure Marianne Paul, Département d'orthophonie. Candidature appuyée par la professeure Dima Safi, Département d'orthophonie. Durée du mandat sollicité : 2 ans.

#### **4. Trésorerie**

Candidature du professeur **Sylvain Beaudry**, Département des sciences comptables. Candidature appuyée par la professeure Daphné Drouin, Département des sciences comptables. Durée du mandat sollicité : 1 an.

La présidence d'assemblée invite les candidates et les candidats à signaler à l'assemblée les motivations qui les amènent à solliciter un poste au comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR.

À la fin des présentations, la présidence d'assemblée remercie les candidates et les candidats et elle invite les membres à poser leurs questions.

La présidence d'assemblée indique que le comité exécutif recommande une période de votation allant du 11 juin 2020 à 17h jusqu'au 16 juin 2020 à 17h et qu'il s'agit, comme, le prévoient les Statuts, d'un vote électronique. Les membres recevront un courriel les invitant à se prononcer avant la fin de la période de scrutin.

### **AG156-11-06-20-10 Élections au comité de promotion**

La présidence d'assemblée indique qu'à la fermeture de la période de mise en candidature (28 mai 2020), le secrétariat a reçu les candidatures suivantes :

#### **1. Membre officiel (regroupement 1)**

Candidature du professeur **Ghyslain Parent**, Département des sciences de l'éducation. Candidature appuyée par le professeur Félix Bouvier, Département des sciences de l'éducation. Durée du mandat : 3 ans.

**2. Membre substitut (regroupement 1)**

Candidature du professeur **Étienne St-Jean**, Département de management. Candidature appuyée par le professeur François Labelle, Département de management. Durée du mandat : 3 ans.

**3. Membre substitut (regroupement 2)**

Concernant la poste de membre substitut (regroupement 2), la présidence d'assemblée annonce qu'aucune candidature n'a été reçue. Le poste est donc ouvert, en conformité avec les Statuts.

Le professeur **Michel Cyr**, du Département de biologie médicale, manifeste son intérêt. La professeure Marie-Josée Drolet, du Département d'ergothérapie appuie la candidature. Durée du mandat : 3 ans.

La présidence d'assemblée annonce que le poste de membre officiel (regroupement 2) est ouvert. Le professeur Denis Boire, élu en mars 2019, a indiqué au secrétariat ne pas pouvoir terminer sa troisième année de mandat (2021).

La professeure **Lyne Cloutier**, du Département des sciences infirmières, manifeste son intérêt. Le professeur Denis Leroux, du Département des sciences de l'environnement, appuie la candidature. Durée du mandat : 3 ans.

La présidence d'assemblée invite les candidats et les candidates à indiquer à l'assemblée les raisons qui les motivent à solliciter ce poste.

À la fin de la présentation, la présidence d'assemblée indique que le comité exécutif recommande une période de votation allant du 11 juin 2020 à 17h jusqu'au 16 juin 2020 à 17h et qu'il s'agit, comme, le prévoient les statuts, d'un vote électronique. Les membres recevront un courriel les invitant à se prononcer avant la fin de la période de scrutin.

**AG156-11-06-20-11 Affaires nouvelles**

La présidence d'assemblée, à titre de secrétaire du Syndicat, présente la version bêta du nouveau site Internet du Syndicat. Les membres sont enchantés de la convivialité du site et des options et informations disponibles.

La présidence d'assemblée invite la VPRT à présenter l'état de la situation lié au grief sur les conséquences du lock-out. La VPRT indique que les négociations ont toujours lieu, mais que l'UQTR campe sur ses positions, notamment sur certaines demandes du Syndicat. La VPRT présente les offres et contre-offres et invite les membres à échanger sur leurs attentes.

**Demandes initiales du SPPUQTR**

- 970 000 \$ (compensation salaires perdus par fonds de grève SPPUQTR)
- +
- 400 000 \$ (RRUQ perdu)

Total 1 370 000 \$

**Offre de l'UQTR (mars 2020)**

- 50 % du RRUQ

**Contre-offre du SPPUQTR (mars 2020)**

- Ouverture à dépôt de la compensation dans l'annexe C

**Offre de l'UQTR (1<sup>er</sup> juin)**

- 1 000 \$ à chaque professeur en fonction au moment du lock-out, versé dans l'annexe C  
OU
- Remboursement de la cotisation au RRUQ (parts de l'employeur et de l'employé) jusqu'à concurrence de 1 000 \$.  
OU
- 500 \$ dans le RRUQ et 500 \$ dans l'annexe C
- 1000 \$ versés aux professeurs retraités
- Reconnaissance de l'effort fourni par les professeurs pour minimiser les impacts du lock-out sur les étudiants et sur l'ensemble de la communauté universitaire, mais pas de remerciements

**Contre-offre du SPPUQTR (6 juin)**

- Remerciements très importants
- Offre de poursuivre la discussion en vue d'un règlement parallèlement aux audiences

<b>AG156-11-06-20-12</b>	<b>Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin</b>
--------------------------	---

Le président d'assemblée fait lecture de la résolution sur l'ajournement de l'assemblée jusqu'au dévoilement des résultats du scrutin le mardi 16 juin à 17h.

CONSIDÉRANT	le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale du SPPUQTR;
CONSIDÉRANT	la période de vote électronique du 11 juin 2020 à 17h jusqu'au 16 juin 2020 à 17h;
CONSIDÉRANT	le dévoilement des résultats du vote le 16 juin 2020 à 17h;
CONSIDÉRANT	la recommandation de l'assemblée générale;

Sur motion dûment proposée par la professeure Lyne Douville, du Département de psychoéducation, appuyée par le professeur James Agbébavi, du Département de génie industriel, il est résolu :

D'ajourner l'assemblée générale du SPPUQTR du 11 juin 2020 jusqu'au 16 juin 2020 à 17h.

<b>AG156-11-06-20-13</b>	<b>Résultats des élections</b>
--------------------------	--------------------------------

Le mardi 16 juin 2020 à 17h, la présidente du scrutin, la professeure Diane Gagné, du Département de gestion des ressources humaines, et les professeur.e.s François Labelle, du Département de management, et Mathilde Barraband, du Département de lettres et communication sociale, scrutateur et scrutatrice, ont procédé à la constatation des résultats et annoncent que 182 professeur.e.s se sont prévalus de leur droit de vote. Selon l'article 12 des Statuts du Syndicat, au

moins 25 % des professeur.e.s doivent se prononcer lors des scrutins électroniques. Le taux de participation est de 39,9 %.

### **Comité exécutif**

#### **Vice-présidence aux relations de travail**

Professeure **Marty Laforest**, Département de lettres et communication sociale

Pour : 92 % (160) -- Élu(e)

Contre : 4 % (7)

Abstention : 4 % (7)

#### **Vice-présidence aux affaires syndicales**

Professeur **Andrea Bertolo**, Département des sciences de l'environnement

Pour : 93 % (161) -- Élu(e)

Contre : 3 % (6)

Abstention : 4 % (7)

#### **Vice-présidence aux services à la collectivité**

Professeure **Marianne Paul**, Département d'orthophonie

Pour : 94 % (163) -- Élu(e)

Contre : 3 % (6)

Abstention : 2 % (4)

### **Trésorerie**

Professeur **Sylvain Beaudry**, Département des sciences comptables

Pour : 95 % (165) -- Élu(e)

Contre : 2 % (4)

Abstention : 3 % (5)

### **Comité de promotion**

#### **Représentant officiel du regroupement 1**

##### **(sciences humaines et sciences sociales)**

Professeur **Ghyslain Parent**, Département des sciences de l'éducation

Pour : 75 % (129) -- Élu(e)

Contre : 16 % (27)

Abstention : 9 % (15)

#### **Représentant substitut du regroupement 1**

##### **(sciences humaines et sciences sociales)**

Professeur **Étienne St-Jean**, Département de management

Pour : 90 % (154) -- Élu(e)

Contre : 4 % (7)

Abstention : 6 % (10)

#### **Représentante officielle du regroupement 2**

##### **(sciences pures et sciences de la santé)**

Professeure **Lyne Cloutier**, Département des sciences infirmières

Pour : 84 % (144) -- Élu(e)

Contre : 9 % (16)

Abstention : 6 % (11)

**Représentant substitut du regroupement 2**

**(sciences pures et sciences de la santé)**

Professeur **Michel Cyr**, Département de biologie médicale

Pour : 93 % (158) -- Élu

Contre : 4 % (6)

Abstention : 4 % (6)

**AG156-11-06-20-14 Clôture de l'assemblée**

Après la constatation des résultats le mardi 16 juin 2020 à 17h, la séance est officiellement close.

Président d'assemblée

Secrétaire

---

Marc André Bernier  
Secrétaire du Syndicat

---

François Landry  
Conseiller aux affaires universitaires